

L'usage que font les étudiants du travail étudiant a-t-il évolué en 20 ans ?

*Catherine Béduwé**, *Jean-François Giret***

1. Introduction¹

En France, les enquêtes nationales de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) indiquent qu'environ un étudiant sur deux travaille régulièrement durant ses études. Le travail salarié des étudiants apparaît comme une réalité de la vie étudiante qui s'est peu à peu imposée comme un élément de réflexion sur l'évolution de l'enseignement supérieur. Il soulève la question des ressources dont disposent les étudiants pour suivre des études supérieures et, ceci impliquant cela, celle des inégalités de parcours liées aux inégalités de ressources. Son rôle dans les parcours d'études, sa responsabilité sur l'échec ou le décrochage universitaire, mais aussi sa possible valeur professionnelle sur le marché du travail font aujourd'hui l'objet de nombreuses analyses en France (Béduwé et Giret, 2004 ; Beffy et alii, 2009 ; Belghith, 2015 ; Body et alii, 2014 ; Pinto, 2010, Zilloniz, 2017 ...), et dans différents pays (Manthei et Gimore, 2005 ; Hakkinen, 2006, ...). Toutes ces études s'accordent pour montrer que la diversité du travail étudiant, allant du simple job de vacances à l'emploi occupé régulièrement pendant l'année universitaire en passant par l'enchaînement de petits boulots, chacun pouvant être plus ou moins chronophage et plus ou moins bien intégré au parcours d'études, est une dimension importante à prendre en compte pour évaluer son influence sur la vie des étudiants. Cette pluralité des situations de cumul études-travail conduit souvent à relativiser les résultats de ces recherches, empêchant tout discours simpliste sur ce sujet. Les effets du travail en cours d'études sur la réussite universitaire ou sur l'insertion professionnelle dépendront du type d'emploi occupé, de son lien avec les études, de son intensité ou de sa pérennité. Ce travail propose un éclairage sur l'évolution du travail salarié des étudiants depuis 20 ans et sur le rôle qu'il peut avoir ensuite sur leur l'insertion professionnelle. La première partie, essentiellement descriptive, reprend les enquêtes Génération du Céreq pour mesurer l'évolution de différentes formes d'expérience professionnelle que les jeunes ont eues durant leurs études. Comparée aux enquêtes qui portent par exemple sur les conditions d'études, la mesure proposée des emplois salariés est spécifique puisqu'elle s'appuie sur le caractère rétrospectif de l'interrogation auprès de jeunes déjà sortis du système éducatif. La seconde partie analyse quelques indicateurs du parcours des jeunes et de leur situation professionnelle pour tenter de mieux cerner les conséquences de ces expériences professionnelles sur le moyen terme (cinq ans après la fin des études).

* TSM Research, UMR5303, Université Toulouse 1 Capitole

** IREDU, EA7318 Université de Bourgogne Franche-Comté, Centre associé régional du Céreq de Dijon

¹ Ce travail correspond à une version plus détaillée de Béduwé C. et Giret J.F. (2018).

2. L'emploi salarié étudiant a progressé dans un contexte de crise économique

Les enquêtes du Céreq indiquent que la part des *sortants* de l'enseignement supérieur qui disent avoir travaillé régulièrement au cours de leurs études, au moins 8 heures par semaine et tout au long de l'année scolaire, a augmenté de 8 points en 20 ans : elle est passée de 13 % pour la Génération 92 à 14 % pour celle de 98, puis s'est stabilisée à 21 % pour celles sorties en 2004 et en 2010 (graphe 1 en annexe). Parallèlement, on observe une baisse de 10 % des jobs de vacances et petits boulots entre les Générations 92 et 2010 (même si 60 % des étudiants restent concernés par ces formes plus ponctuelles d'emploi), montrant l'enracinement du travail étudiant en tant que source de financement des études. On assiste également à une montée en puissance des stages, et notamment des stages de plus de 3 mois assimilables grossièrement à des stages rémunérés², ainsi qu'à un fort développement de l'apprentissage (quasiment inexistant en 92, il concerne près de 15 % des sortants 2010). Les étudiants peuvent cumuler ou alterner ces situations de salariat, certaines étant totalement intégrées au cursus d'études et d'autres non, selon leurs besoins financiers et/ou le déroulement de leur cursus. Sans préjuger pour l'instant de l'intérêt de ces différentes formes d'activité, il est clair que, en 20 ans, la part des étudiants ayant travaillé pendant leurs études contre rémunération s'est globalement accrue. Cet accroissement s'est produit dans un contexte de chômage des jeunes élevé et plutôt croissant sur la période (graphe 2 en annexe). L'offre de stages (longs) et d'emplois réguliers (ER dorénavant) proposés aux étudiants s'est donc maintenue malgré la pénurie d'emplois. Elle a en revanche bénéficié d'une évolution du marché du travail qui fait la part belle aux contrats courts et à temps partiel, facilitant le cumul emploi études.

La première explication à la hausse générale du travail étudiant régulier est le besoin de financement des études supérieures. Le travail salarié constitue en effet une des trois principales ressources des étudiants avec les aides familiales et les aides publiques (Galland, 2016). En période de crise, on peut faire l'hypothèse que les transferts familiaux se font plus rares ou sont moins élevés et, les aides publiques étant fixées, ils doivent alors être compensés par des ressources venant de l'emploi. On observe effectivement, entre les Générations 92 et 2010, une proportion plus importante d'étudiants salariés réguliers parmi ceux dont le père était inactif à la fin des études (chômeur ou retraité) (graphe 3 en annexe). Cet écart s'est cependant tassé en 2010 après s'être légèrement accru entre 92 et 2004 (+4 %, +5 %, +6 % et finalement +3 %). En revanche, le taux de salariés est quasiment identique selon que les étudiants sont issus de milieu aisé (père cadre ou profession libérale) ou modeste (ouvrier ou employé), et ce sur toute la période. Ces résultats sont maintenus lorsqu'on les estime toutes choses égales par ailleurs, et notamment à niveau de diplôme comparable : le taux de salariés est effectivement plus élevé chez les étudiants dont le père était inactif à la fin des études mais peu différencié selon l'origine sociale, et même légèrement plus important chez les enfants de cadres. C'est notamment ce que soulignait Levy-Garboua (1976) : l'arbitrage peut être différent selon les catégories sociales et en période de crise, ce sont surtout les enfants de cadres qui augmenteraient leur activité salariée durant les études.

Cependant, de simples statistiques descriptives (tableau 1) montrent que le taux d'étudiants salariés est nettement supérieur parmi les jeunes disant avoir arrêté leurs études pour des raisons financières (entre 20 % et 26 % selon les Générations), mais avec un écart de l'ordre de 8-9 % selon que les étudiants exerçaient ou non une activité rémunérée régulière. Ceci témoigne du rôle complexe que joue le travail salarié dans le budget étudiant en articulation avec les aides familiales

² Cette hausse est manifeste entre les Générations 92 et 2004 et s'est sans doute poursuivie en 2010. En effet l'enquête de 2010 constitue une rupture dans la manière d'appréhender les stages et leur durée. D'une part il est demandé aux étudiants s'ils ont effectué des stages de plus de 1 mois (précision qui n'existait pas dans les enquêtes précédentes), et d'autre part l'enquête s'intéresse par la suite à la durée du dernier stage (et non plus à la durée cumulée pendant les études).

et publiques. Pour une majorité d'étudiants il correspond davantage à un co-financement des études, et les jeunes de milieu aisé y ont recours pour augmenter leur niveau de vie, tandis que pour d'autres, issus de milieux modestes ou ne pouvant habiter chez leurs parents, il constitue une ressource indispensable à la poursuite d'études. Ainsi, on constate que les étudiants ayant travaillé régulièrement ont un « retard scolaire » très important par rapport à ceux qui n'ont jamais travaillé (cf. tableau 1) : le financement des études par le salariat oblige souvent les étudiants à allonger leurs parcours d'études (Béduwé et alii, 2018). En comparaison, ceux qui n'ont eu que des petits jobs, plus compatibles avec les emplois du temps studieux, n'ont à la fin de leurs études qu'un léger retard.

Une deuxième explication à la hausse du travail étudiant vient de l'assurance qu'il procurerait contre le risque de chômage à l'issue des études. Ces emplois n'ont – en général – que peu de lien avec le contenu des études, puisqu'un tiers seulement des étudiants, tous niveaux confondus, dit avoir obtenu un emploi directement lié ou, le plus souvent, proche de leur domaine d'études, et ce de manière constante sur la période. On constate cependant que près de 50 % des jeunes, en moyenne, conserve cet emploi après la sortie. Garder l'emploi étudiant quelques mois, même s'il est sans lien avec le projet professionnel, permet aux étudiants de financer leur recherche d'un emploi conforme à leurs aspirations.

C'est particulièrement le cas des décrocheurs, ces diplômés d'un bac général ou professionnel qui arrêtent les études après une ou deux années d'enseignement supérieur sans avoir atteint la licence. Après avoir été les plus gros utilisateurs de petits jobs dans la Génération 92 (75 % environ), ils sont ceux qui y ont le moins recours dans la Génération 2010 (52-55 %), alors que leur taux d'emplois réguliers a, au contraire, fortement augmenté (doublé chez les bacheliers et triplé chez les titulaires d'un bac pro). Le lien avec les études de ces emplois réguliers, historiquement faible, n'a pourtant cessé de baisser et ne concerne qu'un jeune sur 5 en 2010 (22 %). Ils sont malgré tout, les plus nombreux à garder cet emploi après l'arrêt des études, notamment chez les sortants de l'université avec un bac pro (75 % en 2010).

L'emploi étudiant est donc au cœur des trajectoires d'études souvent complexes des décrocheurs de l'université. Au-delà des raisons financières, le manque de motivation pour les études entreprises, voire la crainte de ne pas réussir, peuvent conduire les jeunes à prendre un emploi, augmentant ainsi le risque d'un échec ou d'un abandon. Comme l'a souligné Pinto (2010), l'emploi salarié pourrait alors apparaître pour les étudiants les plus en difficultés comme une opportunité de réussite sociale qu'ils ne sont pas certains d'obtenir avec un diplôme. Mais cet emploi peut aussi être l'occasion de redéfinir un projet d'études, d'affiner un projet professionnel, et de maintenir le lien avec les études, quitte à prendre un peu plus de temps pour le faire. Des tensions existent alors entre une vie d'étudiant centrée sur les études mais avec peu de ressources financières, et une vie permettant des choix accrus de consommation, ou encore le choix d'une activité ancrée dans le réel économique et social au détriment d'études universitaires vécues comme artificielles (Béduwé et alii, 2016).

Une troisième explication à l'accroissement du travail étudiant vient de l'allongement des cursus d'études en 20 ans. En effet, et comme le montrent les enquêtes de l'OVE, le travail étudiant augmente avec l'âge (et donc le niveau d'études) des étudiants, en accompagnant et voire soutenant leurs besoins d'autonomie (Béduwé Giret 2016). Cet allongement des études et des parcours de formation s'est également accompagné d'une professionnalisation des études qui modifie la sociologie des catégories de diplômés, et la place qu'y occupe le travail étudiant.

A l'appui de cette hypothèse, on constate que c'est parmi les sortants de niveau « Master 1 » et de niveau « Master 2 ou plus » que le travail régulier a le plus augmenté en 20 ans, accompagné d'une baisse relative des jobs occasionnels. Le lien études-emplois des Emplois Réguliers y est plus élevé que pour les sortants de niveau inférieur, mais ces emplois sont aussi moins souvent conservés après la sortie. Ces étudiants, au bout de plusieurs années d'enseignement supérieur et quitte à modifier leurs manières d'étudier, arrivent sans doute à mieux concilier activité salariée et activité studieuse, certains pouvant même commencer à travailler à partir de ce niveau (Béduwé et al., 2018). A partir

de 2004, la mise en place du LMD favorise l'allongement des études, ce qui va créer une baisse drastique des sorties de niveau M1 au profit des M2. Ces réformes changent en profondeur le public de ces deux catégories. Les sortants M1 de la Génération 2010 sont beaucoup plus souvent en situation d'échec que ne l'étaient les sortants de maîtrise des générations précédentes. Ils sont aussi moins professionnalisés que les anciens diplômés de maîtrise comme en témoigne la baisse nette du nombre de ces étudiants ayant bénéficié d'un stage entre 2004 et 2010 et qui plus est d'un stage long³. Il est par ailleurs possible que la hausse du travail étudiant régulier (34 % en 2010), nécessaire financièrement à leur poursuite d'études, soit en partie responsable de l'échec et l'arrêt de leurs études (Beffy et alii, 2008 ; Body et alii, 2014). À l'opposé, les sortants de M2 et plus, dans un contexte de discours offensif sur la professionnalisation et l'employabilité des étudiants, ont eu un recours continu, voire croissant, à toutes les formes de cumul études-emploi : en 2010, ils ont pratiquement tous effectué des stages longs (70 %) et cependant continué à travailler parallèlement à leurs études (28 %).

Egalement bénéficiaires de stages fréquents et longs dans leurs cursus, les sortants diplômés de BTS ou DUT exercent moins souvent une activité régulière pendant leurs études (moins de 15 %). Cette proportion a cependant augmenté en 20 ans, comme chez tous les sortants de l'enseignement supérieur, et ce malgré des horaires de cours beaucoup plus contraignants. D'origine modeste, notamment en BTS, ils sont effectivement les plus nombreux à avoir travaillé pendant les vacances ou occasionnellement, les week-ends par exemple. Ils sont également les plus nombreux, et de loin, à suivre leurs études en alternance (25 % en 2010).

La professionnalisation des études est sans doute à l'origine de la seule baisse du taux d'emplois réguliers constatée chez les étudiants de L3 au sein de la Génération 2010. Jusqu'en 2004, les étudiants sortis avec une licence étaient, et de loin, les plus nombreux à travailler régulièrement pendant leurs études et, de ce fait, relativement peu nombreux à travailler occasionnellement. La professionnalisation de la L3 (création des licences pro en 1999) a provoqué une baisse singulière de la proportion d'étudiants salariés au profit des stages, longs, ainsi que de l'apprentissage et, en complément, des petits jobs. Le lien entre emploi régulier et études était et reste élevé mais les étudiants sont de moins en moins nombreux à les garder par la suite.

Enfin, on ne peut exclure que le travail étudiant participe d'une certaine forme de professionnalisation des diplômés, quel que soit leur niveau, et augmente ainsi leur employabilité. Ainsi, « avoir trouvé un emploi » est une raison de plus en plus souvent évoquée par l'ensemble des diplômés au fil des Générations pour expliquer l'arrêt de leurs études (tableau 1) : on peut y voir un effet de la professionnalisation croissante et notamment des stages, qui – parfois – débouchent sur des embauches. Mais on remarque que les jeunes qui ont exercé un emploi régulier sont nettement plus nombreux à donner cette raison à l'arrêt de leurs études : ce qui peut s'expliquer par la possibilité que ces étudiants ont eu de poursuivre leur emploi étudiant quelque temps mais aussi par des opportunités d'emploi supplémentaires offertes par celui-ci. Ce que l'on pourrait interpréter comme un « surplus » de professionnalisation n'existe manifestement pas chez les étudiants qui n'ont eu que des petits jobs.

En conclusion, les situations de travail rémunéré, menées parallèlement aux études, ont augmenté en 20 ans, dans un contexte de crise économique et de demande d'éducation qui obligent certains étudiants à financer en partie des études toujours plus longues. On assiste également à la montée en puissance, notamment depuis 2010, des stages longs et donc rémunérateurs et des formations par apprentissage. Sauf exception, il ne semble pas y avoir eu de substitution entre ces différentes formes d'activités rémunérées. Les trajectoires étudiantes sont de plus en plus marquées par l'enchaînement ou la superposition de différentes formes de cumul études-emploi dont on peut se

³ Baisse qui semble aller au-delà des précautions méthodologiques à prendre sur l'évolution de la mesure des stages dans les enquêtes, cf. note précédente.

demander si, au-delà des ressources financières qu'elles procurent, elles modifient le rapport à l'emploi des étudiants et donc leur insertion professionnelle.

Tableau 1 • Activité rémunérée en cours de formation, retard scolaire et arrêt des études

	Génération sortie en :			
	1992	1998	2004	2010
Retard scolaire (1)				
Emploi Régulier: oui	82%	75%	68%	66%
Job étudiant (seulement) : oui	54%	58%	46%	43%
Ni l'un ni l'autre	47%	52%	46%	40%
Ensemble de la Génération	57%	59%	50%	47%
Arrêt des études car « besoin de travailler »(Géné92) puis « raisons financières » pour les 3 Générations suivantes				
Emploi Régulier: non	48% (1)	19%	24%	19%
Emploi Régulier: oui	60% (1)	28%	32%	28%
Ensemble de la Génération	50% (1)	20%	26%	21%
Arrêt des études « Parce que vous aviez trouvé un emploi »				
Emploi Régulier: oui	X	34%	33%	43%
Job étudiant (seulement) : oui	X	21%	25%	36%
Ni l'un ni l'autre	X	20%	24%	33%
Ensemble de la Génération	X	23%	27%	37%
<i>Effectif des sortants du supérieur</i>	<i>171433</i>	<i>252781</i>	<i>222350</i>	<i>225544</i>

* note de lecture : 47 % des étudiants de la Génération 92 n'ayant pas exercé d'AR ont un retard scolaire

(1) Âge au diplôme terminal supérieur à l'âge théorique.

(2) En 92, à la question « pour quelles raisons avez-vous arrêté vos études ? », une des réponses proposées était : « Vous aviez besoin de travailler » ; dans les Générations suivantes la réponse proposée était « Pour des raisons financières », ce qui est un peu plus restrictif.

3.- Avoir travaillé pendant ses études influence les trajectoires professionnelles à 5 ans

Les étudiants qui ont travaillé pendant leurs études ont-ils eu par la suite des trajectoires particulières ? Les hypothèses sous-jacentes sont que le travail salarié pendant les études peut être porteur de connaissances professionnelles, ou signaler une première expérience professionnelle intéressante aux yeux des employeurs, ou tout au moins témoigner d'une motivation à travailler et à s'insérer sur le marché du travail. L'emploi régulier peut alors permettre, toutes choses égales par ailleurs et notamment à niveau de diplôme comparable, d'être mieux placé dans la file d'attente et d'obtenir un emploi mieux rémunéré. Il se peut également que l'étudiant qui a déjà travaillé ait une meilleure information sur la manière dont le marché du travail fonctionne, ou qu'il ait accès à des réseaux professionnels qui facilitent sa recherche d'emploi, voire la rende plus efficace. On peut cependant se demander si cet avantage demeure au bout de 5 ans de vie professionnelle, alors que la majorité des jeunes ont eu l'occasion d'acquérir des expériences professionnelles, et souvent réussi à nouer des liens professionnels dans des emplois plus qualifiés que les emplois en cours d'études. Autrement dit, le coup de pouce que donne l'emploi étudiant en début de vie active peut-il se maintenir à moyen terme ? L'emploi salarié peut tout aussi bien inciter les jeunes, notamment en cas de difficultés financières, à conserver cet emploi dans l'attente de trouver mieux et ralentir la transition vers un emploi de qualité.

3.1. Des durées totales de chômage plus courtes

D'une manière générale et commune aux 4 enquêtes, les étudiants qui ont travaillé pendant leurs études ont passé moins de temps au chômage au cours de leurs 5 premières années de vie professionnelle que ceux n'ayant jamais travaillé (de l'ordre de 30 %). Cet effet « protecteur » du travail en cours d'études demeure lorsqu'on tient compte, par ailleurs, des caractéristiques individuelles de l'étudiant susceptibles également d'améliorer l'insertion professionnelle : genre, statut et CSP des parents, raisons d'abandon des études, retard scolaire et plus haut niveau de diplôme obtenu (cf. tableau 2). Il s'avère d'autant plus important que l'insertion s'est déroulée dans une mauvaise conjoncture économique (forte montée du chômage entre 92 et 97 et niveau de chômage très élevé entre 2014 et 2015) (cf. graphe3 en annexe).

Assez logiquement, les étudiants qui ont conservé leur emploi après la sortie sont les premiers à avoir évité quelques mois de chômage. Pour certains, il s'agissait de financer la recherche de leur premier emploi, mais pour d'autres, continuer l'emploi étudiant était un moyen de faire face à la difficulté de trouver un autre emploi, stable et qualifié. Il est alors intéressant de constater que les étudiants qui n'ont pas gardé leur emploi d'étudiant ont également connu moins de chômage, de même que ceux qui ont eu un petit boulot ou un job de vacances. Le travail étudiant peut donc constituer un signal d'employabilité et permettre, en début de trajectoire, un accès plus rapide à l'emploi. L'effet semble même supérieur à celui des stages courts ou longs, mais ne préjuge évidemment pas de la qualité de l'emploi trouvé. Poussés par le besoin de travailler, il se peut que les étudiants salariés soient incités à prendre rapidement un emploi, quel qu'il soit, et à le garder. C'est pourquoi il est important d'étudier en parallèle la qualité de l'emploi trouvé.

3.2. Des effets contrastés sur les salaires à 5 ans

Le salaire perçu est un premier indicateur de la qualité de l'emploi occupé : plus le salaire est élevé et plus il est probable que les compétences du salarié soient importantes et reconnues sous forme de bonus salarial. L'expérience professionnelle que constitue l'emploi salarié peut apporter à l'étudiant de telles compétences, à la fois en termes de connaissances et de pratiques professionnelles, ou même signaler une motivation à travailler, susceptibles d'être reconnues par l'employeur et rémunérées.

On a donc estimé, pour les 4 enquêtes, le salaire d'un jeune 5 ans après sa sortie du système éducatif selon qu'il ait travaillé ou non pendant ses études, en tenant compte, notamment, de l'expérience professionnelle acquise (nombre de mois travaillés) et du nombre d'emplois occupés qui témoignent de la trajectoire d'emploi antérieure (cf. tableau 2). Ont également été pris en compte, comme précédemment, différents facteurs individuels susceptibles d'influer sur le salaire obtenu.

Les résultats montrent que le salaire moyen des étudiants salariés de la cohorte 92 est effectivement supérieur à celui des étudiants « comparables » n'ayant pas travaillé pendant leurs études. Cet effet est particulièrement net chez les étudiants qui n'avaient pas gardé cet emploi, validant l'hypothèse d'un signal d'employabilité supplémentaire.

En revanche, le travail étudiant est sans effet sur le salaire à 5 ans des 3 cohortes suivantes. Cette absence d'effet peut signifier que le « coup de pouce » donné par l'emploi étudiant en début de vie professionnelle, comme l'ont montré Bédoué et Giret (2004) pour la Génération 98 à 3 ans, s'est estompé au fil des expériences professionnelles suivantes, acquises dans des emplois plus qualifiés que les emplois étudiants. A l'appui de cette explication, on voit que même les emplois en lien avec les études n'influencent pas le salaire à 5 ans. En revanche, en 2004, les étudiants salariés qui ont gardé leur emploi étudiant après la sortie, et tout particulièrement ceux dont les emplois n'avaient pas de lien avec leurs études, ont un malus salarial au bout de 5 ans. Ces étudiants, dans un contexte de chômage très élevé, ont mis plus de temps à obtenir une place équivalente à celle des étudiants

ayant tout de suite cherché un autre emploi. Si conserver un emploi étudiant « alimentaire » leur a permis de financer en partie leurs études et d'éviter le chômage après la fin de celles-ci, cela a pu, aussi, réduire l'efficacité de la recherche d'un emploi qualifié et bien rémunéré.

Enfin avoir connu plus de trois mois de stages au cours de ses études procure toujours et contrairement aux autres formes de cumul, un léger avantage salarial, venant ainsi confirmer le caractère professionnalisant des stages longs (Giret et Issehnane, 2012).

3.3 Une plus grande satisfaction professionnelle ?

Le fait de se réaliser professionnellement dans son travail est un deuxième indicateur de qualité de l'emploi occupé, subjectif et donc complémentaire au salaire. Il se peut que l'étudiant qui a déjà travaillé ait une meilleure information sur la manière dont le marché du travail fonctionne, ou une idée plus précise de son projet professionnel ou encore qu'il ait eu accès à des réseaux professionnels qui vont faciliter sa recherche d'un emploi conforme à ses aspirations.

La satisfaction professionnelle des étudiants salariés de 2 Générations sur 4, celles sorties en 98 et 2004, et notamment de ceux qui ont eu un emploi étudiant en relation avec leurs études, est effectivement plus grande au bout de 5 ans. Cet effet n'existe pas pour la dernière Génération sortie en 2010 (le coefficient est cependant positif), ce qui peut s'expliquer : soit par la « banalisation » de ces expériences de plus en plus répandues parmi les étudiants et qui dès lors perdent de leur pouvoir informationnel, soit par la mauvaise conjoncture des années 2010-2015 qui se traduit par une baisse relative des rémunérations, notamment celles des diplômés des niveaux les plus élevés (Barret & Dupray, 2018), et un accroissement manifeste des situations de déclassement (di Paola, Moullet, 2018) contre lesquels cette toute première expérience professionnelle ne peut rien. On observe également un léger effet d'un simple job sur la satisfaction des étudiants des deux premières cohortes, ce qui confirme le pouvoir d'acculturation au monde du travail qu'ont pu avoir ces emplois en cours d'étude. L'effet des stages est en revanche quasi inexistant, et même disqualifiant en 2004 : sans doute faut-il y voir une conséquence de l'hétérogénéité croissante des stages en termes de qualité et des déceptions qu'ils engendrent chez les étudiants (Glaymann, 2015).

3.4- Etre utilisé à son niveau de compétences

Se sentir « utilisé à son niveau de compétence » est une autre dimension, plus subjective, de la qualité de l'emploi détenu par le jeune au bout de 5 ans. On peut penser que les étudiants salariés se sentent plus souvent en adéquation avec leur emploi, soit parce qu'ils apprécient leur situation à l'aune de la meilleure information qu'ils ont du marché du travail, soit parce qu'ils ont effectivement un « meilleur emploi » obtenu grâce à ces premières expériences. Les données n'ont cependant pas permis de valider cette hypothèse : ni l'exercice d'un emploi salarié, régulier ou non, ni les stages, courts ou longs, n'influencent significativement le sentiment d'être utilisé à son niveau de compétences de ces diplômés au bout de 5 ans. En revanche ne pas être en CDI au bout de 5 ans de vie active, procure un réel sentiment de déclassement, quel que soit le diplôme et le parcours des ex étudiants, et pour toutes les générations.

4. Conclusion

La part des jeunes disant avoir travaillé régulièrement pendant leurs études, et plus généralement, de tous ceux qui ont cumulé périodes d'emploi et d'études, est en augmentation constante depuis 20 ans. Ces évolutions, soutenues par la montée en puissance de la professionnalisation de l'enseignement supérieur, et la nécessité pour une partie des étudiants de devoir cofinancer voire financer leurs études, ne semblent pas avoir été freinées par 20 ans de piètre conjoncture économique. Il n'y a pas eu de baisse des emplois disponibles pour les étudiants et leur emploi du temps – à défaut de leur réussite – a manifestement su s'adapter à ce cumul.

Le travail étudiant a des effets sur les trajectoires professionnelles, encore perceptibles au bout de cinq ans de vie professionnelle, mais nettement plus faibles que ce qui a pu être montré dans les premiers mois ou les premières années qui suivent la fin des études. Ainsi, à diplôme donné, il protège surtout du chômage, y compris les étudiants qui n'ont pas gardé cet emploi après la fin de leurs études, et accroît parfois le sentiment de se réaliser professionnellement, surtout quand l'emploi était en lien avec les études poursuivies. En revanche, le gain salarial qu'il pouvait procurer en début de carrière s'est généralement estompé à mesure des nouvelles expériences professionnelles et il n'a apparemment aucun effet sur le sentiment de déclassement.

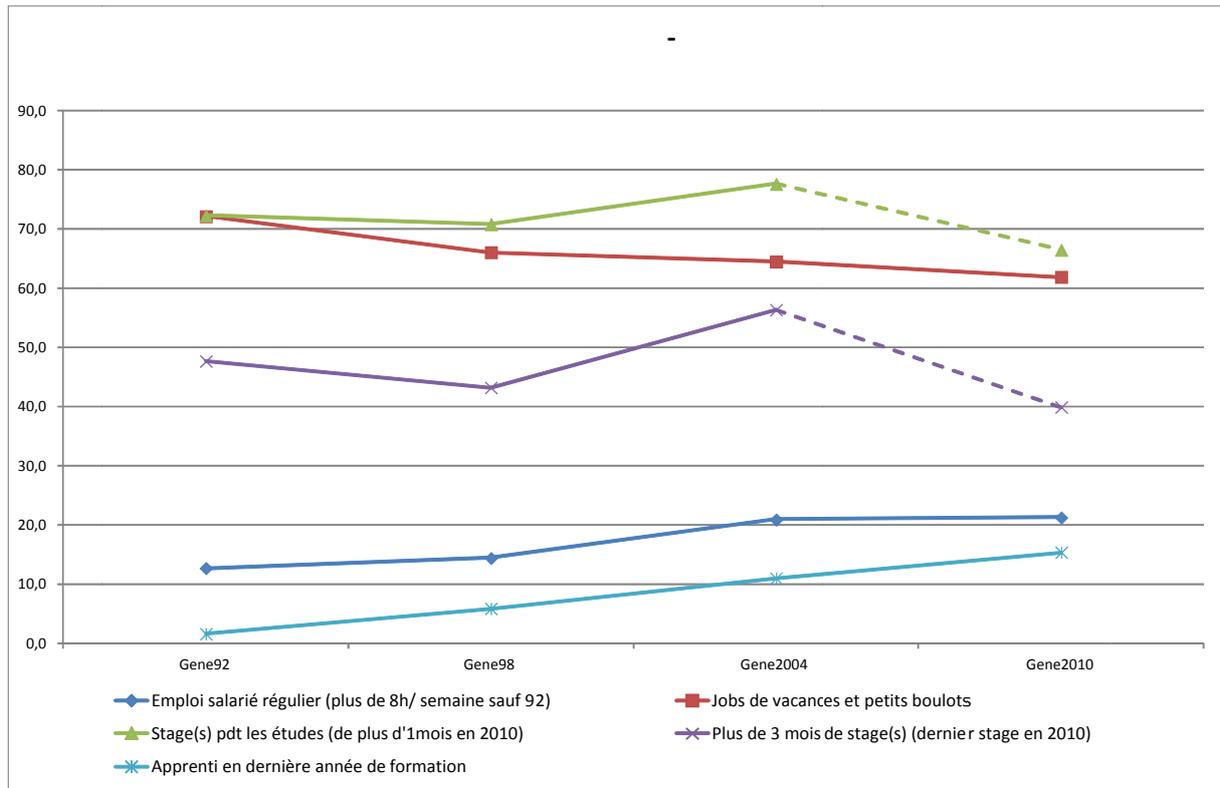
Ce double regard rétrospectif, suivi longitudinal de quatre cohortes sur 20 ans, montre que les formes et l'usage que font les étudiants du travail étudiant évoluent. Seules des informations plus précises sur les caractéristiques de ces emplois et les raisons qui conduisent les étudiants à les occuper, informations qui ne sont ni disponibles ni identiques dans toutes les enquêtes Génération, permettraient de mieux comprendre ce qui se joue dans les rapports de ces étudiants à l'emploi, à court et moyen terme, au-delà des aspects financiers. De plus, les données ne permettent pas de mesurer l'effet souvent pénalisant que peut avoir le travail salarié tout au long de la trajectoire scolaire, ses effets étant observés « toutes choses égales par ailleurs » sur des jeunes de même niveau de diplôme. Enfin, cette étude ne prend pas en compte la nature endogène du travail salarié. Certaines caractéristiques, inobservées dans l'enquête comme la motivation ou le besoin de revenus, peuvent influencer à la fois l'accès à l'emploi salarié durant les études et la trajectoire professionnelle future.

Bibliographie

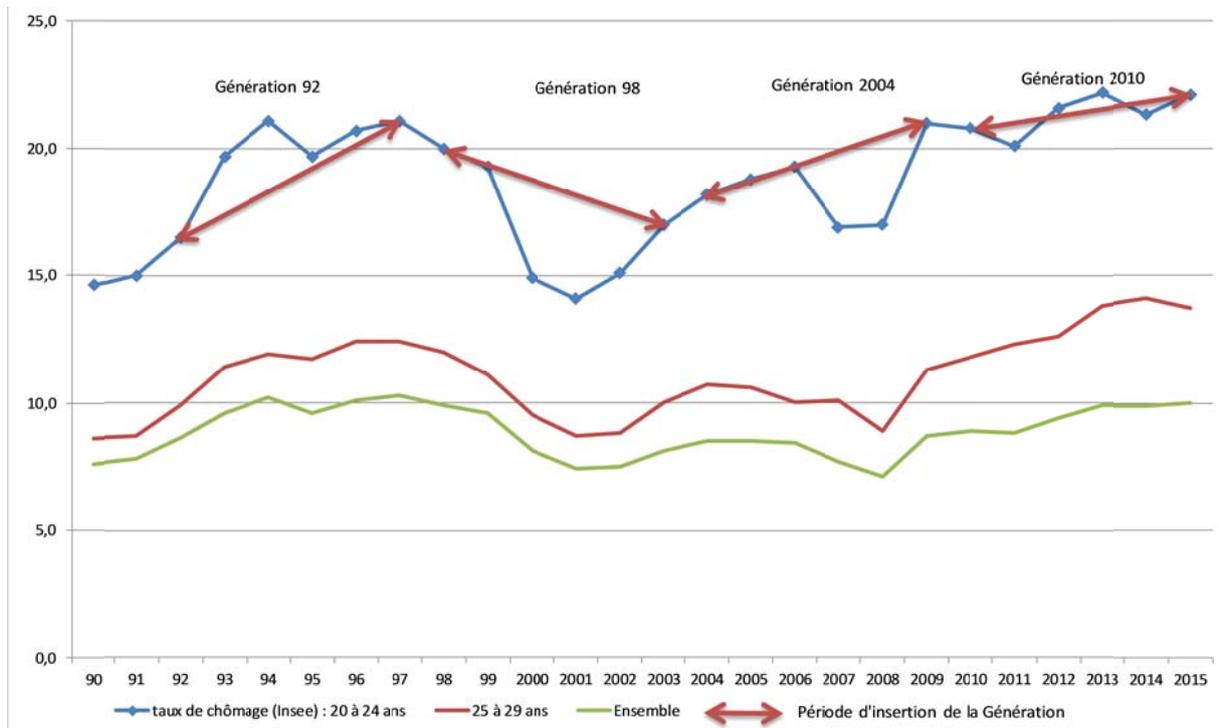
- Barret C. et Dupray A. (2018), « Une progression contrastée des salaires en 20 ans source de réduction des inégalités ? » in Couppié T., Dupray A., Epiphane D. et Mora V. (coord.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, Cereq Essentiels n°1, pp. 71-78.
- Bédoué C. et Giret J.-F. (2018), « Le travail salarié des étudiants en France », in Couppié T., Dupray A., Epiphane D. et Mora V. (coord.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, Cereq Essentiels n°1.
- Bédoué C. et Giret J.-F. (2016), « Le rôle de l'activité salariée dans le budget des étudiants », in Giret J.F., Van De Velde C. & Verley E. (dir) *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Paris : La documentation Française, coll. « Études & recherches », pp. 45-57.
- Bédoué C. et Giret J.-F. (2004), « Le travail en cours d'études a-t-il une valeur professionnelle ? », *Economie et Statistique*, N°378-379, pp. 55-83.
- Bédoué C., Berthaud J., Giret J.-F. et Solaux G. (2018a), « Les relations entre l'emploi salarié et les interruptions d'études à l'université », *Education et Sociétés*, à paraître.
- Bédoué C., Berthaud J., Giret J.-F. et Solaux G. (2018b), « Saliariat étudiant, parcours universitaires et conditions de vie », OVE coll. « Études & recherches », Paris : La documentation Française, à paraître.
- Beffy M., Fougère D. & Maurel A. (2009), « L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires », *Économie et Statistique*, 422, pp. 31-50.
- Belghith F. (2015), « L'activité rémunérée des étudiants. Une diversité de situations aux effets contrastés », *OVE Infos*, 30.
- Body K. M-D., Bonnal L. et Giret J.F. (2014), « Does student employment really impact academic achievement? The case of France », *Applied Economics*, 46(25), pp. 3061-3073.
- Di Paola V. et Moullet S. (2018), « Le déclassement : un phénomène enraciné » in Couppié T., Dupray A., Epiphane D. et Mora V. (coord.), *20 ans d'insertion professionnelle des jeunes : entre permanences et évolutions*, Cereq Essentiels n°1, pp. 79-84.
- Galland O. (2016), « Le budget étudiant, in Giret, Van de Velde & Verley (dir.), *Les vies étudiantes. Tendances et inégalités*, Paris : La documentation Française, coll. « Études & recherches », pp. 17-31.
- Giret J.F et Issehnane S. (2012), « L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur », *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 117, pp. 29-47.
- Glammann D. (2015), « Quels sont les effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur ? », *Formation Emploi*, 129, pp. 5-22.
- Hakkinen L. (2006), « Working while enrolled in a university: does it pay? », *Labour Economics*, 2006, 13(2), pp. 167-189
- Levy-Garboua L. (1976), « Les demandes de l'étudiant ou les contradictions de l'université de masse », *Revue française de sociologie*-17(1), pp. 53-80.
- Manthei R. et Gilmore A. (2005), « The effect of paid employment on university students' lives », *Education+ Training*, 47(3), pp. 202-215.
- Pinto V. (2010), « L'emploi étudiant et les inégalités sociales dans l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 183, pp. 58-71.
- Zilloniz S. (2017), « Les activités rémunérées des étudiants : quelles formes et quelle organisation ? », *Dares Analyses*, 046.

Annexes

Graphique 1 • Evolution des formes de cumul Emploi - Formation dans les enquêtes Génération



Graphique 2 • Le contexte de chômage au moment de l'insertion des 4 Générations



Graphique 3 • Part d'étudiants en emploi régulier selon la situation du père

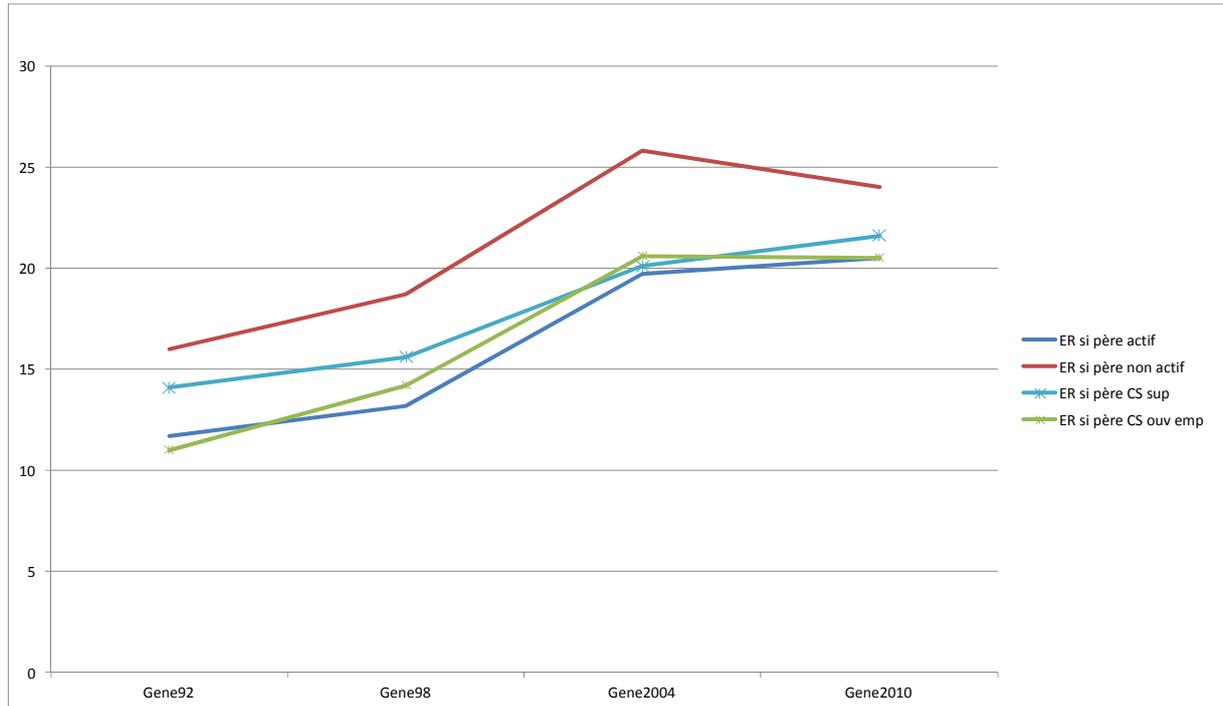


Tableau 2 • Impact de l'exercice d'un emploi régulier (1) pendant les études sur ...

	Génération sortie en :			
	1992	1998	2004	2010
Durée totale de chômage en 5 ans				
(a) Emploi Régulier pendant les études (ref : non)	-5.1***	-3,3***	-4,9***	-6,3***
Jobs de vacances, petits boulots (ref : non)	-2.6***	-1.7***	-2.3***	-4.2***
Durée cumulée des stage(s) (ref : pas de stage)				
1 à 3 mois	Ns	ns	-0.65*	Ns
>= 3mois	-0.64**	-0.74***	ns	-0.75*
(b) ER poursuivi après la sortie				
ER non poursuivi (ref : pas d'ER)	-7.5***	-4.1***	-5.8***	-7.6***
ER non poursuivi (ref : pas d'ER)	-3.0***	-2.3***	-4.0***	-5.1***
<i>Ensemble des sortants enseignement supérieur</i>	9113	7642	6082	5376
Salaire net à 5 ans				
(a) Emploi Régulier pendant les études (ref : non)	0.04***	ns	ns	ns
Jobs de vacances, petits boulots (ref : pas d'ER)	ns	-0.02***	ns	ns
Durée cumulée des stage(s) (ref : pas de stage)				
1 à 3 mois	Ns	0.02**	Ns	Ns
>= 3mois	0.05***	0.03***	0.04***	0.03***
(b) ER poursuivi après la sortie				
ER non poursuivi (ref : pas d'ER)	ns	Ns	-0.04**	Ns
ER non poursuivi (ref : pas d'ER)	0.06***	ns	ns	ns
(c) ER en lien avec les études				
ER sans lien avec les études (ref : pas d'ER)	X	Ns	ns	Ns
ER sans lien avec les études (ref : pas d'ER)	X	ns	ns	ns
<i>Effectif en emploi et salaire >0</i>	7622	6845	5330	4357
Probabilité de se réaliser professionnellement				
(a) Emploi Régulier pendant les études (ref : non)	ns	0.25***	0.25**	ns
Jobs de vacances, petits boulots	0.14**	0.12*	ns	ns
Durée cumulée des stage(s) (ref : pas de stage)				
1 à 3 mois	0.15**	ns	ns	ns
>= 3mois	ns	ns	-0.17***	ns
(b) ER poursuivi après la sortie				
ER non poursuivi (ref : pas d'ER)	ns	0.24**	0.22*	ns
ER non poursuivi (ref : pas d'ER)	ns	0.26**	0.27**	ns
(c) ER en lien avec les études				
ER sans lien avec les études (ref : pas d'ER)	X	0.38***	0.38***	ns
ER sans lien avec les études (ref : pas d'ER)	X	ns	ns	ns
<i>Effectif en emploi à 5 ans</i>	7950	6845	5331	4617

(1) Pour chacun des trois indicateurs d'insertion, et pour chaque enquête, on a estimé successivement l'effet d'exercer un emploi régulier (a), d'avoir poursuivi cet ER après les études ou non (b) et d'avoir eu un ER en relation avec les études ou non (c). Cette dernière info n'était pas présente dans Gén92. Les autres formes de cumul emploi études ont également été introduites dans le modèle : petits boulots et stages en séparant les stages courts (durée cumulée strictement inférieure à un mois) ou longs (durée cumulée supérieure à 3 mois). Ces coefficients ne sont donnés que pour le modèle (a).

Il s'agit toujours de modélisations "toutes choses égales par ailleurs", c'est à dire d'estimations qui tiennent compte des caractéristiques individuelles de l'ex étudiant (genre, statut du père et de la mère (actif vs. inactif chacun), CSP du père en 6 postes, abandon des études pour raisons financières (oui vs. non), retard d'un ou deux ans par rapport à l'âge théorique du diplôme (oui vs. non), plus haut niveau de diplôme obtenu (Bac général, bac pro, BTS-DUT-Deug, L3, M1, M2 ou plus) et spécialité (industriel vs. tertiaire)), et, lorsqu'il est en emploi 5 ans après la fin de ses études, d'éléments de son parcours professionnel (durée totale d'emploi pendant 5 ans et nombre d'emplois occupés) et de sa situation professionnelle (temps partiel vs temps plein, contrat de travail (CDI vs non CDI)). Les coefficients de ces variables ne sont pas reproduits dans le tableau. Les estimations utilisent un coefficient de pondération normalisé. L'estimation de la durée de chômage et du salaire sont des régressions par la méthode des MCO ; la probabilité de se réaliser professionnellement est un logit.